

Pollution lumineuse

© Florent Bailleul

Champ stellaire
vu de l'espace (à gauche)

© HST/NASA

Planétarium et
pollution lumineuse

Voyant le ciel se dégrader dans la réalité et rester le même sous le dôme du planétarium, j'ai réalisé à quel point la pollution s'étendait. Aussi j'ai tout naturellement intégré la pollution lumineuse dans le projet éducatif du Planétarium itinérant Léo Lagrange Centre-Est.

Par **RAYMOND SADIN**,
animateur responsable
du Planétarium itinérant
Léo Lagrange Centre-Est,
correspondant ANPCEN pour l'Isère

Un constat

Constatant l'incroyable dégradation de notre environnement nocturne, pouvons-nous laisser le public quitter une séance sans le sensibiliser à ce fléau moderne qu'est la pollution lumineuse? Le public constate sans peine que le ciel du planétarium n'est pas celui de son quotidien, souvent urbain et donc très pollué par l'éclairage public et privé.

Le ciel que nous mettons en spectacle n'est pas celui de nos concitoyens.

Nous vivons en direct la naissance d'une coupure entre la grande majorité des citoyens et le ciel; coupure entre l'intérêt culturel porté naturellement à la voûte céleste, et une réalité devenue inaccessible pour cause de pollution. Une fracture culturelle s'installe insidieusement entre l'homme et le ciel étoilé.

Le réel ou le virtuel?

À force de montrer uniquement du ciel virtuel au public, ce dernier va se trouver déconnecté du réel. Comment peut-il s'extasier en regardant quelques taches floues dans un télescope? Comment comprendre la joie intense de l'astronome devant ces petites taches floues (galaxies et nébuleuses), observables uniquement sans pollution lumineuse? Les images acquises par

les grands télescopes professionnels au sol et dans l'espace sont tellement plus attractives... Ces images projetées par les grands planétariums fixes au cours de "séances de cinéma" où le ciel étoilé n'a plus aucune place.

Or le regard du citoyen doit à nouveau se tourner vers le ciel réel, vers la voûte étoilée réelle, hélas de plus en plus difficile à percevoir. Les planétariums doivent être l'endroit de réhabilitation du véritable ciel, en montrant la beauté des constellations telles qu'elles seraient vues en très haute montagne.

Le Planétarium,
lieu de sensibilisation et d'éducation

Les Planétariums de petite taille, souvent itinérants, sont parfaitement outillés pour dénoncer la pollution, qui détériore et agresse l'objet même de l'existence d'un Planétarium.

Ainsi, pour le Planétarium itinérant Léo Lagrange Centre-Est, le public est très varié, allant des maternelles qui écoutent des légendes sous le regard bienveillant de la Polaire, au public adulte et cultivé, en formation ou dans un cadre de loisir. Seulement effleurée pour les plus petits, la pollution est évoquée et simulée en début de séance, lors de l'adaptation de l'œil à l'obscurité, puis lors du retour à la vision diurne. C'est simple, ludique et pédagogique.

En fin de séance, de nombreuses personnes sollicitent des informations sur le sujet: c'est l'occasion de leur donner le dépliant ANPCEN, association à laquelle chaque Planétarium français se doit d'être adhérent.

Des Planétariums citoyens

La pollution lumineuse doit être intégrée dans les projets éducatifs des Planétariums. Qui mieux que l'animateur de Planétarium est en mesure de sensibiliser les publics? À condition qu'il maîtrise correctement le sujet, et donc qu'il suive une formation à cet effet.

Le Planétarium est l'endroit où le ciel est accessible à tous, il s'y affiche, démocratiquement, dans toute sa beauté fragile. L'animateur peut instruire les publics citoyens, leur apprendre que le véritable ciel est bien celui qui lui est montré. Il doit aussi être capable d'expliquer le coût du gaspillage énergétique nocturne.

Le Planétarium, lieu de découverte et d'enseignement de l'astronomie, devient donc porteur de citoyenneté, s'impliquant dans une démarche de salubrité publique en rappelant l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen: « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.* » Et nous sommes nombreux à souhaiter revoir les étoiles briller dans le vaste ciel.

Contact

raymond.sadin@leolagrange.org